

CHSCT-M du 4 juillet 2013

Déclaration liminaire

La politique budgétaire d'austérité actuelle n'est guère propice à un dialogue social constructif, porteur d'avancées, ni pour les agents des ministères économiques et financiers, ni pour les fonctionnaires, ni pour les salariés, les sans emploi ou encore les retraités.

A cet égard, les mauvaises nouvelles se multiplient :

- ▶ avec, tout d'abord, la présentation du **Programme Ministériel de Modernisation et de Simplification (PMMS)**, dont la lecture détaillée conforte le délitement de la présence territoriale des services publics économiques et financiers, avec des restructurations d'importance et des suppressions d'emplois massives : 2564 nouvelles suppressions d'emplois d'ores et déjà annoncées pour 2014 à Bercy !
- ▶ avec les « **démarches stratégiques** », en cours d'élaboration dans les Directions dont les premiers contours témoignent de l'ampleur de la casse sociale dans les années à venir si ces projets allaient à leur terme. Le projet de « *concertation spécifique sur l'amélioration du dispositif d'accompagnement des restructurations* » pour les Directions à réseaux, prévus dans le PMMS présenté en mars dernier, s'inscrit bien dans la même logique ;
- ▶ avec, le **blocage de la valeur du point d'indice** depuis juillet 2010, confirmé pour au moins une année de plus par Madame la Ministre de la Fonction Publique et qui constitue un autre sujet de colère. Cette baisse ininterrompue du pouvoir d'achat, reconnue officiellement par les services de l'INSEE, ne saurait être acceptée par notre Fédération ;
- ▶ avec la confirmation par le **bilan social** présenté lors du CTM du 27 juin dernier du constat dressé depuis des mois par la Fédération des Finances FO : effectifs en baisse continue, raréfaction des recrutements, tassement des promotions internes, affaïssement du nombre de stagiaires, réduction du budget formation ;
- ▶ avec dans le même temps, **la dégradation des conditions de travail** dans toutes les Directions et les acteurs de la santé, sécurité au travail qui ne cessent d'alerter sur la **souffrance au travail** de plus en plus présente dans le quotidien des agents.

Pour couronner le tout, c'est maintenant une **nouvelle réforme des retraites** qui se prépare. Les fonctionnaires sont encore une fois pris pour principale cible dans le rapport Moreau, avec en particulier la remise en question « des 6 derniers mois de carrière » pour le calcul de leur pension. Mais ce sont encore des projets : de relèvement de la durée de cotisations, d'une hausse des cotisations et d'une remise en cause du niveau des pensions.

Pour **FO Finances**, ce contexte particulièrement difficile pour les conditions de travail des agents nécessite une véritable politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail avec de vrais moyens et le nécessaire engagement des Directions Générales dans l'intérêt des agents.

Elle passe par

- des moyens de prévention et d'action ;
- le renforcement des réseaux des acteurs de prévention. En matière de Santé au Travail rien ne peut être fait sans **Médecins de Prévention**, or de nombreux départements en sont dépourvus : pour **FO Finances**, face à la réelle pénurie du vivier des Médecins du Travail, les Ministères Economiques et Financiers doivent se donner les moyens d'en recruter en améliorant leurs conditions de travail et leur rémunération et d'agir pour les conserver.
- la mise en place d'une **véritable formation Santé Sécurité au Travail** pour tous les cadres et tous les agents, telle qu'annoncée en 2007. Des sessions de formation d'1 ou 2 journées sont peu crédibles.
- une **augmentation des crédits** des CHSCT et des crédits directionnels pour une véritable politique d'amélioration des conditions de travail

Les Ministres doivent assumer leurs responsabilités d'employeurs publics en tirant réellement les leçons des effets néfastes engendrés par leur politique de destruction des services économiques et financiers et en donnant de réels moyens pour faire vivre une politique ministérielle de Santé Sécurité au Travail digne de ce nom, en agissant sur **la prévention de la souffrance au travail**.

Pour **FO Finances** les suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail. C'est pourquoi elle exige, l'arrêt immédiat des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, des décisions concrètes d'actions portant sur l'organisation du travail, les missions, les moyens, l'encadrement, ainsi que le renforcement des prérogatives et des moyens des acteurs de prévention.

FO Finances mettra tout en œuvre pour que les droits des agents en matière de Santé Sécurité au Travail soient préservés et améliorés dans le cadre d'une **politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même consolidé et renforcé**.